

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du 29 octobre 2012  
à 14 H 30 à La Roche Bernard

**EXTRAIT DE DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **lundi 29 octobre 2012 à 14 H 30** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche-Bernard, sous la Présidence de Monsieur Jean-François GUERIN.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique.
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan.
- Monsieur Yannick BIGAUD, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Madame Viviane LOPEZ, Conseillère Générale de Loire-Atlantique.
- Monsieur Alain GUIHARD, Conseiller Général du Morbihan.

**ABSENTS EXCUSÉS**

- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan, ayant donné POUVOIR à Alain GUIHARD.
- Monsieur René LEROUX, Conseiller Général de Loire-Atlantique.
- Monsieur Franck PICHOT, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine, ayant donné POUVOIR à J.P LETOURNEL.
- Monsieur Thierry TRAVERS, Conseiller Général d'Ille-et-Vilaine.
- Madame Elodie LE ROHELLEC, Conseillère Générale du Morbihan.

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT A LA SÉANCE :**

- Monsieur Jean-Luc JEGOU, Directeur Général des Services, I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V.
- M. Thierry DAVIN, Payeur Départemental de Loire-Atlantique, Comptable de l'I.A.V.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du 29 octobre 2012  
à 14 H 30 à La Roche Bernard

**7 - Véhicules de l'Institution – Marché de location : renouvellement**

L'Institution dispose d'une flotte automobile composée de 11 véhicules en location et 8 véhicules en propriété (ainsi que 2 remorques et un Fenwick).

L'actuel marché de location de véhicules, d'un montant de 165 000 € HT, arrive à son terme au 9 décembre 2012.

Le prochain remplacement de véhicule est prévu en février 2013.

Il convient de s'interroger sur l'option à prendre (location, achat en neuf ou occasion) pour les prochaines années, sachant que :

- Avec une flotte automobile sensiblement identique à celle actuellement en place, on peut estimer, pour les 4 ans à venir, le coût global de location, pour 5 véhicules, à 100 000 € HT.
- La location de véhicules paraît plus avantageuse pour ceux effectuant un kilométrage important.
- A l'inverse, l'achat est plus rentable pour les véhicules roulant peu.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité, décide :

- le lancement d'un marché à bons de commande d'une durée de 4 ans maximum, sous forme d'une procédure adaptée (inférieure à 200 000 €HT), pour la location de 5 véhicules ;
- l'achat, au terme du marché de location actuel, des 6 véhicules restants, au prix de leur valeur résiduelle, le cas échéant ;
- l'achat de véhicules neufs ou d'occasion, au fur et à mesure des besoins, en vue de remplacer les véhicules dont l'I.A.V. est actuellement propriétaire.

Le Conseil d'Administration charge le Président de signer toutes pièces afférentes.



Pour Extrait Conforme  
Le Président

Jean-François GUERIN